

Section du Québec

FORUM SUR LES INFOROUTES EN FRANCOPHONIE PARLEMENTAIRE

« Les nouvelles technologies de l'information et des communications, comme leur nom l'indique, constituent une nouvelle occasion de faire progresser l'idéal démocratique et, pour nous, élus des diverses régions de la Francophonie, d'appuyer notre quête vers une plus grande transparence, une plus grande efficacité, parce que c'est ce que nos concitoyens demandent, et peut-être aussi, une plus grande équité. » C'est avec ces paroles que le président de l'Assemblée nationale du Québec et vice-président de l'AIFLF a lancé les travaux du Forum sur les inforoutes en Francophonie parlementaire. Cet événement, qui s'est déroulé à Québec le 20 avril dernier, avait pour but d'appuyer les travaux de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles de l'AIFLF. À cette occasion, des élus francophones provenant des régions Europe, Afrique et Amérique ainsi que des spécialistes du domaine des inforoutes ont abordé et débattu de trois thèmes principaux, reliés à une dynamique de coopération Nord-Sud : la formation par le biais des inforoutes, les perspectives d'utilisation des inforoutes pour fins d'échange de données et enfin, les conditions opérationnelles d'utilisation des inforoutes en Francophonie. L'événement était coprésidé par M. André Boulerice, président délégué de la section du Québec de l'AIFLF, et Mme Liza Frulla, rapporteure à la Commission.

Le premier thème abordait ainsi les perspectives d'utilisation des inforoutes à des fins de formation des parlementaires et du personnel parlementaire en Francophonie. Deux professeurs, M. Gilbert Paquette de la Télé-université de l'Université du Québec et M. Michel Guay de l'Université du Québec à Montréal, ont présenté des allocutions. M. Paquette, ancien parlementaire québécois et maintenant directeur du Centre de recherche de laboratoire en informatique cognitive et environnement de formation (LICEF), spécialisé dans la formation à distance, a notamment discuté des objectifs généraux de la formation par inforoutes, des ressources nécessaires pour mener un programme de formation à distance et enfin des conditions de réussite d'un tel programme.

Précurseur québécois dans l'enseignement à distance par le biais des inforoutes, M. Michel Guay, a soulevé, de son côté, les grandes leçons qu'il a retenues de son expérience d'enseignement sur l'Égypte ancienne, cours offert uniquement par Internet. Les contraintes technologiques actuelles, les coûts des communications téléphoniques et le respect des exigences pédagogiques ont été soulevés comme principales difficultés que rencontrent les promoteurs de la formation par inforoutes. Cet éminent professeur a toutefois attiré l'attention sur les grandes qualités de l'utilisation de ces dernières pour l'encadrement, l'apprentissage et la réussite des étudiants.

Me Daniel Poulin, du Centre de recherche en droit public de l'Université de Montréal (CRDP) et M. Jocelyn Nadeau, directeur général du Centre international pour le développement de l'inforoute en français (CIDIF) ont abordé le deuxième thème soit **les perspectives d'utilisation des inforoutes à des fins d'échanges de données en Francophonie parlementaire**. D'entrée de jeu, M. Nadeau a présenté le nouveau concept de *télé démocratie* que permet le développement des inforoutes. Présentant à la fois les avantages et les contraintes qu'impose la *télé démocratie*, ce conférencier a notamment soulevé l'exemple positif de l'État du Michigan, qui a expérimenté avec succès la consultation publique par le biais des inforoutes

Le conférencier suivant, Me Daniel Poulin, a sagement puisé dans sa longue expérience de la mise en réseau de tribunaux canadiens pour exposer les grandes possibilités qu'offrent les inforoutes pour assister les Parlements francophones. Soulevant de nombreuses pistes d'interventions, tant en ce qui concerne la construction d'un site Internet que pour la diffusion de contenus, Me Poulin a su attirer l'attention des participants sur quelques écueils qui guettent les Parlements désirant réussir leur mise en réseau.

Seul conférencier à aborder le troisième thème, **les conditions opérationnelles reliées à l'utilisation des inforoutes en Francophonie**, M. Pascal Renaud, responsable du programme Internet en Afrique au sein de l'Institut des Nations unies pour la formation et la recherche et pionnier de l'Internet en Afrique, a présenté les difficultés relatives à la mise en réseau des Parlements africains en soulevant les problèmes liés aux infrastructures déficientes. Malgré les nombreux écueils qu'il pressent, M. Renaud a toutefois souligné l'importante croissance que connaît l'Internet en

Afrique et l'énorme intérêt que celui-ci suscite. Pour cet expert, la mise en réseau des Parlements africains est une nécessité pour l'éducation nationale, pour l'accès à d'importantes ressources documentaires et pour le rapprochement des citoyens de leur Parlement.

Chaque thème était suivi d'une séance de travail en atelier afin de permettre la discussion et le débat sur les questions soulevées. Les grands consensus y étaient notés pour servir de base et de guide aux discussions de la Commission sur le thème des inforoutes en Francophonie parlementaire.

Sur le premier thème, les participants des trois ateliers ont reconnu que la formation du personnel parlementaire était un but ultime à atteindre. La formation à l'utilisation des inforoutes et l'accès à celles-ci semblent ainsi un bon moyen pour permettre de rejoindre ce but. Afin d'appuyer la formation aux nouvelles technologies, il devient donc important de mettre en réseau les Parlements, et ce, malgré les nombreuses difficultés ou les écarts de situation existant entre les différents Parlements. La réalisation d'un projet pilote a été une des solutions proposées par les ateliers de travail sur le premier thème.

Le second thème aura permis des débats sur de nombreux sujets : télé démocratie, site de l'AIPLF plus étoffé, recentrage des efforts du Programme d'appui à l'organisation des services documentaires des Parlements du Sud (PARDOC) vers les inforoutes, encadrement à distance. Encore une fois, la mise en oeuvre d'un projet pilote a semblé pour plusieurs un bon outil pour découvrir l'utilité réelle des inforoutes dans l'accompagnement des institutions parlementaires.

Constatant le gouffre énorme qui existe entre Parlements du Nord et du Sud, les groupes de travail, examinant le troisième thème, ont affirmé l'importance de la présence de personnel qualifié pour une mise en réseau réussie es Parlements. Encore une fois, la réalisation d'un projet pilote est présentée comme la solution à retenir pour permettre un développement harmonieux et plus sûr de l'Inforoute parlementaire.

Suite aux allocutions et aux travaux en atelier, M. Bernard Plourde, webmestre de l'Assemblée nationale du Québec, a fait une démonstration pratique de l'utilisation du site de l'Assemblée ainsi que des applications courantes d'utilisation des inforoutes (courrier électronique, recherche d'information sur la toile, visite de site Internet). Les coprésidents du Forum invitèrent ensuite les parlementaires à expérimenter eux-mêmes ces outils par le biais de nombreux postes informatiques installés à cet usage dans la salle du Conseil législatif qui était devenu ce jour-là, par la présence des caméras de télévision et des ordinateurs multimédias, un surprenant centre de communications internationales.

Lors des travaux de la Commission, qui ont suivi ceux du Forum, les parlementaires se sont entendus sur un projet de recommandation dont voici certains des principaux paramètres : la mise en réseau de l'ensemble des pays francophones, et plus particulièrement des institutions parlementaires, appliquée dans les meilleurs délais; la mise en oeuvre d'un projet pilote d'accompagnement et de renforcement des Parlements par le biais des inforoutes auprès de deux Parlements du Sud, et un site de l'AIPLF plus étoffé et élargi de manière à favoriser les échanges entre Parlements francophones.

Des travaux rondement menés, des conférenciers de haut niveau, des consensus clairs et l'enthousiasme de tous les participants sont autant d'éléments qui confirment la réussite du Forum sur les inforoutes en Francophonie parlementaire. La Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles de l'AIPLF est ainsi bien outillée pour poursuivre vers l'étape suivante : la présentation du projet de recommandation à l'Assemblée ordinaire de l'AIPLF, dont les travaux se tiendront à Abidjan du 6 au 8 juillet prochain.

Michel Constantin
Section du Québec